

# ANNEXE 2

## Renseignements supplémentaires requis

Si le client est en fauteuil roulant «pliant», est-ce qu'il est capable de se «transférer lui-même» de son fauteuil au siège du véhicule.

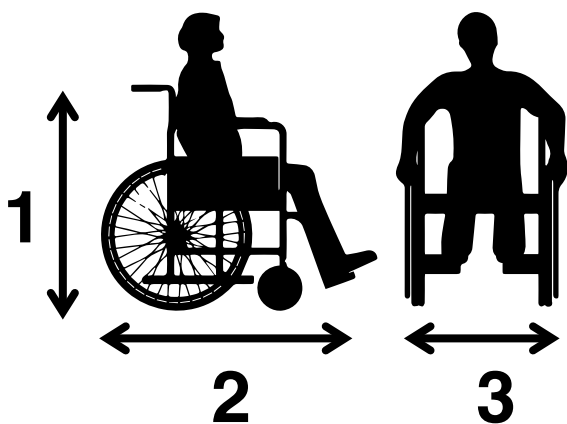
Oui, transférable  Non, incapacité à se transférer

### Fauteuil roulant, quadriporteur ou triporteur du client

**\* Champs obligatoires**

**\* Marque :** \_\_\_\_\_

**\* Modèle :** \_\_\_\_\_



**\* 1) Hauteur maximale :** \_\_\_\_\_  
(du sol à l'élément le plus haut)

**\* 2) Longueur hors-tout :** \_\_\_\_\_  
(maximum 1295 mm (51 ½ po))

**\* 3) Largeur hors-tout :** \_\_\_\_\_  
(maximum 787 mm (33 po))

Poids maximal de 340 kg (750 lbs) incluant la personne.  
Quatre (4) points d'ancrage obligatoires.

**\* Ceinture et points d'ancrage obligatoires sur le fauteuil.**

### Triporteurs et quadriporteurs

Pour utiliser un quadriporteur ou un triporteur, le client ne peut pas demeurer assis sur son équipement pendant le trajet à bord. Ainsi, il doit être capable d'effectuer lui-même le transfert de son quadriporteur ou triporteur au siège du véhicule sans autre aide à la mobilité. Effectuer un simple pivot n'est pas suffisant.

La personne est-elle en mesure d'effectuer le transfert de façon autonome?

Oui  Non

Je certifie que les renseignements fournis sont exacts. En cas de fausse déclaration, je comprends que le requérant pourrait se voir refuser le service de transport adapté.

Nom du professionnel autorisé : \_\_\_\_\_

Signature du professionnel autorisé : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

JJ / MM / AAAA

**\* Merci de nous contacter si vous changez de fauteuil S.V.P.**